

## **Compte-rendu du Conseil des Enseignements du lundi 16 septembre 2024**

Membres votants présents : Darine Abi Haidar, Mathilde Badoual, Francesca Carosella, Christophe Coste, Alexandre Creusot, Kristina Davitt, Nicolas Desprat, Marc Durand (jusqu'à 16h30), Matthias González, Sylvie Hénon (à partir de 14h30), Francesco Nitti, Charlotte Py (jusqu'à 16h50), Sébastien Rodriguez (jusqu'à 16h40), Alain Sacuto (jusqu'à 16h40), Benjamin Thiria (jusqu'à 15h20)

Membres votants représentés : Anne Anthore (par Matthias González), Florent Baboux (par Francesco Nitti), Yves Chanteux (par Mathilde Badoual), Sylvain Courrech du Pont (par Sébastien Rodriguez), Irena Nikolic (par Matthias González)

Membres invités permanents sans droit de vote présents : Farida Aït-Hamoudi, Raphaël Galicher (à partir de 14h35), Souad Namane (jusqu'à 16h40)

Matthias González est président de séance

Alain Sacuto est secrétaire de séance jusqu'à son départ à 16h40, puis Farida Aït-Hamoudi prend le relais

=====

### **Ordre du jour :**

- 1- information droit de vote
- 2- responsabilité L3 - sous réserve
- 3- discussion sur les maquettes 2025-2029 (licence, master, anamat)
- 4- points divers

=====

Le point 2 sera vu à partir de l'arrivée de Sylvie Hénon.

La séance débute à 14h05

### **1. Information droit de vote**

La configuration des membres votants du CENS a changé en particulier certains membres ont quitté leur responsabilité pédagogique et d'autres membres déjà au CENS en tant que membres nommés ont pris leur place. Matthias G. propose deux options :

- un appel d'offre est ouvert à tout l'UFR
- ou bien Nicolas D. et Cécile de H. conservent leur droit de vote jusqu'aux prochaines élections (les 3 votes de responsables L1/L2 étant donc distribués entre les 4 responsables restants CUPGE, DLPM, EPC, Medphy).

La seconde option est adoptée à l'unanimité du CENS

14h15

## 2. Discussion maquette 2025-2029 L3 Pro analyse des matériaux

Florent Carn présente au CENS la nouvelle maquette de la licence L3 Pro ANAMAT du prochain plan quinquennal. Il attire notre attention sur le suivi des missions en entreprises et souhaite que la décharge des enseignants pour le suivi d'un étudiant en entreprises soit de 10h comme cela est préconisé par l'université et comme c'est le cas pour la licence TPE. En pratique, la décharge actuelle de ANAMAT est un forfait de 24h. Une discussion s'engage sur le bienfondé de cette démarche au vu du peu d'heures accordées pour l'encadrement des stages de L3 qui est fixée à 6h pour 5 semaines d'encadrement. Le débat n'est pas tranché. Le vote aura lieu au prochain CENS comme pour toutes les maquettes.

Florent Carn nous informe ensuite des nouveautés de la maquette ci-dessous et de leur coût en heure équivalent TD :

- + 5h de TD pour Mécanique des milieux continus (UFR, C. Ricolleau)
- + 2h de CM pour Travail en salle blanche (UFR, V. Repain)
- + UE de Corrosion (mutualisée avec L3Pro TPE hormis les TP) -> 11,5 HETD
- + UE de Contrôle non destructif (enseignant extérieur) -> 30 HETD

Finalement le Cout en HETD de la maquette pour l'UFR serait de :

- Limite basse (6 étudiants) : 269 h (+14 h / existant)
- Limite haute (12 étudiants) : 312 h (+57 h / existant)

14h45

## 3. Responsabilité L3

Sylvie Hénon rejoint le CENS à 14h45, elle nous informe qu'elle est intéressée pour reprendre la responsabilité de la Licence L3 de Physique. Sylvie H. demande si on peut lui fournir une feuille de route. En particulier elle se demande si le choix des parcours fondamental ou expérimental doit être libre ou conditionné. Sylvie H. explique qu'elle aura besoin de l'expérience de ses collègues dans l'exercice des responsabilités de la licence L3. Sylvie. H se retire du conseil pour le vote. Sylvie est nommée à l'unanimité par le CENS pour reprendre la responsabilité de la licence de L3.

15h

## 4. Maquettes 2025-2029 Master PFA

Francesco N. commence par annoncer que le nombre d'étudiants en Master est remonté aux alentours de 90 étudiants en 24-25 alors qu'il était de 60 en 21-22. Ceci a généré à la rentrée des tensions aux niveaux des groupes de TD et de TP. Des groupes de TD/TP doivent donc être rajoutés en hydro, matière condensée et physique non-linéaire. Le surcoût représente +60heqTD (à comparer au -136heqTD supprimées à la rentrée 2021).

Cette remontée est rassurante puisqu'on retrouve les effectifs du passé. L'autre commentaire est que la majorité des étudiants suivent le parcours 2 infinis (43/93) ce qui pose des difficultés pour la répartition des options. La question est de savoir comment on pourrait s'y prendre pour inciter les étudiants à une répartition plus homogène ?

Vote pour le rajout des groupes de TD/TP : unanimité

Francesco. N. présente le projet de la Maquette Master PFA 2025-2029, il n'y a pas de changement significatif de la maquette par rapport à celle de 20-24 dans les parcours du premier semestre. Dans le parcours appliqué, l'UE de physique quantique appliquée se divise à présent en deux avec une augmentation de 12,5 HETD.

Le parcours fondamental de la nouvelle maquette est à 269 HETD (proche des 250 HETD préconisées).

Le parcours appliqué de la nouvelle maquette est à 263 HETD (proche des 250 HETD préconisées).

La transformation principale est au second semestre de M1 avec la création des UE spé (à 6ECTS) et non spé (à 3 ECTS). Un étudiant devra suivre 3 UEs SPE (à 6 ECTS) dans sa thématique et 2 UEs (non spé à 3 ECTS) hors thématique.

Une discussion s'engage sur la manière d'évaluer les options, sachant qu'une option peut être spé ou non spé et se différencie par le nombre d'heures enseignées. Une solution serait d'évaluer les étudiants de cette option (désignée non spé) sur le partiel et ceux de la même option (mais spé) sur un examen plus complet.

Un rapide tour d'horizon est effectué sur tous les Masters 1 PFA, il en résulte une augmentation de 66HETD par rapport à la maquette du précédent plan quinquennal

En ce qui concerne les Master 2 de Physique fondamentale et appliquée, un rapide tour d'horizon est proposé. En résumé, Il y a 13 Parcours, un parcours fusionne et un nouveau est créé.

- Soft Matter absorbé par Fluides Complexes (-90h)

- Ouverture parcours Agrégation (+200h)

Il en résulte une augmentation de 26HETD de la nouvelle maquette par rapport à la précédente.

Alain. S. demande s'il serait possible de proposer dès la rentrée en Master 1 : 4 parcours au lieu de 2. Les deux parcours actuels sont : le parcours fondamental et appliqué. Ces parcours seraient les 2-infinis, le parcours macro, le parcours matière condensée et le parcours appliqué. L'objectif étant de proposer un choix bien identifié aux étudiants afin d'être plus attractif car les Masters proposent aujourd'hui des parcours tubulaires M1 et M2 bien identifiés. Francesca C. explique qu'au vu de la très forte répartition des étudiants sur les 2-infinis cela risque d'être compliqué à mettre en place. On risque de se retrouver avec des parcours avec une poignée d'étudiants qui ne seraient pas viables. La discussion reste en suspens.

En ce qui concerne le Master Acoustique capteur physique, il n'y a pas de visibilité, Matthias propose de contacter le responsable de ce Master.

16h10

## 5. Maquettes 2025-2029 Licence

Mathilde B. présente les maquettes de L1-L2 et L3 dans leur forme la plus complète pour que S. Hénon, fraîchement nommée responsable de la L3 puisse s'informer sur les nouvelles structures des maquettes. Au Niveau du L1/L2 Mathilde B. explique la mise en place de la remise à niveau sous la forme des « oui si » de Parcoursup avec une licence de L1 qui serait faite en deux ans au lieu de un. Au niveau du L3, l'allègement des enseignements se traduit par :

- une réduction de phys. expérimental de 3,5 heures par séance au lieu de 4h actuellement,
- réduction du nombre d'heures de quantique en S5 qui sera renforcée en S6 dans le parcours fondamental,
- une diminution des heures d'options de S6 de la L3 qui passe à 20 heures au lieu de 24 heures
- L'introduction de la physique statistique de 24 heures dans le parcours fondamental en S6 de la L3.

Pour ce qui est du parcours Magistère, le volume horaire reste sensiblement le même, les options ordre de grandeurs en S5 et les séminaires en S5 et S6 demeurent. Les étudiants du Magistère suivent une option supplémentaire en S6. La nouveauté est que les étudiants du Magistère auront des enseignements supplémentaires en S5 d'optique et de Math sous la forme de 4 cours/TD et également en physique stat et quantique en S6.

Mathilde B. annonce que la nouvelle maquette de L3 permet de faire une économie de 300 HETD [NOTE : en séance le chiffre de 500heqTD avait été annoncé mais il y avait une erreur de calcul, détectée après la séance. Les -500heqTD discutées en séance sont donc remplacées dans toute la suite de ce CR par -300heqTD]. Mathilde B. soulève la question de leur utilisation et évoque la possibilité d'ouvrir de nouveau groupe de Magistère ou DLPM en L3.

Matthias G. répond que précédemment cela ne pouvait pas être considéré parce que l'on n'avait pas de visibilité sur le nombre d'heures disponibles mais si des heures sont disponibles cela devient envisageable de discuter de l'ouverture d'un nouveau groupe ou d'un demi-groupe en L3 physique pour le Magistère et la DLPM. Alain. S soutient cette idée et pense que ceci serait bénéfique pour accroître le nombre d'étudiants dans des Masters recherche car environ 80% des étudiants du Magistère font des Master recherche avec l'intention d'effectuer un doctorat. Ceci permet d'assurer la pérennité de nos activités de recherche face à la concurrence des autres universités

Une discussion a lieu sur l'impact de la diminution des 300 heures de licence sur les formations et de leur impact.

Alexandre se demande si les groupes de licence ne sont pas surchargés. Il lui a été répondu que ce n'était pas le cas.

Francesco demande si la mémoire de ce différentiel de -300 heures sera « perdue » après 2025 ou si la faculté les gardera en mémoire et qu'il pourra être « utilisé » si l'UFR souhaite ouvrir de nouvelles formations. En particulier, Francesco rappelle que le CENS a voté contre le projet du master Universe en l'état mais a laissé la porte ouverte si une autre proposition avec les partenaires franciliens était reproposée. Charlotte et Nicolas s'interrogent sur l'intérêt d'utiliser ces heures pour ouvrir un master, puisque les efforts de réduction ont porté sur la licence. Cette diminution n'a pas pour fonction la création d'un master mais d'améliorer le service. Raphaël signale que ne pas réutiliser ces -300h pourrait permettre aux EC d'être moins en sur-service.

Raphaël demande si les heures de l'agrégation externe sont comptabilisées. Francesco et Matthias confirment que les heures de l'agrégation sont incluses dans la maquette. Un volume de 200 heures a été pris en compte. La convention pour l'agrégation externe a été corrigée afin de préciser la prise en charge de 200 heures par l'UFR de Physique.

Francesco indique qu'il n'y a pas eu d'informations relatives au calcul des maquettes. Faut-il fournir un fichier de soutenabilité ? Qu'est-ce qui sera pris en compte ?

Matthias présente le fichier de recensement des heures, qui a été fourni l'année dernière à la faculté concernant les heures 2022-2023. Il s'agit de données tirées de la Foire. Francesco souhaite le voir pour vérifier ses calculs. Matthias lui enverra.

Il est proposé d'envoyer uniquement les maquettes.

Mathilde et Nicolas pensent qu'on ne devrait pas afficher les 300 heures en moins. L'idée serait de présenter une maquette avec une petite diminution et de conserver le reste des heures en interne.

Mathilde rappelle qu'il faudra faire un point sur les effectifs de DLPM et notamment voir l'UFR de Mathématiques pour savoir s'il y a une possibilité d'augmenter la capacité d'accueil.

Matthias propose de faire d'ici le prochain CENS une estimation sur la mise en place d'1/2 ou 1 groupe de magistère et sur l'augmentation des effectifs de la DLPM.

Nicolas précise que si les effectifs de la DLPM sont plus importants, il faudra réfléchir sur leur participation à physique expérimentale. Raphaël ajoute que ce problème sera visible dès la 1<sup>ère</sup> année car il n'y a pas la capacité d'ouvrir des groupes complémentaires.

Matthias propose de discuter avec Marc pour vérifier si la volonté d'augmenter les effectifs est toujours d'actualité et de mettre en copie Sandra pour les TP.

Nicolas rajoute que si les effectifs de la DLPM sont plus importants, les étudiants ne pourront pas suivre l'ensemble des enseignements de physique expérimentale.

Matthias rappelle qu'il est important de discuter de ces sujets avec Marc et de mettre en copie Sandra.

Il propose à Mathilde de discuter avec Alain pour le Magistère et Marc pour la DLPM.

Francesco et Mathilde envoient les maquettes au pôle formation de la faculté, (il devrait y avoir un retour du pôle formation sous une dizaine de jours pour une validation technique de nos propositions). Suite à cela, elles passeront au CENS du 1<sup>er</sup> octobre, puis au CUFR du 9 octobre et à la commission formation du 18 octobre.

Francesco signale qu'il lui manque encore des maquettes de M2 : Acoustique (pas de réponse du responsable), IPE (à valider avec l'ESIEE) et AAIS (en cours de discussion entre les partenaires).

Mathilde précise qu'il lui manque la maquette d'EPC. Bien qu'un changement est possible l'année prochaine suite à la réforme de la formation des enseignants, le pôle formation réclame quand même la maquette EPC.

Il est prévu de contacter les responsables de formations pour récupérer les maquettes manquantes.

Matthias rappelle qu'au prochain CENS, il faudra voter sur :

- Les capacités d'accueil parcoursup, mon master, réorientation
- Les maquettes

17h

## **6. Points divers**

Kristina demande s'il faut fournir les fiches UE. Matthias précise que ce n'est pas nécessaire, les fiches restent en interne. Kristina ajoute que ces fiches sont importantes lorsqu'il faut préparer les contrats des étudiants en mobilité.

Francesca demande s'il y a un modèle de fiche. Nicolas lui propose de lui envoyer une fiche type.

Kristina propose d'ajouter les codes Apogée sur les fiches UE.

Matthias précise que le rapport de l'HCERES est disponible sur le cloud et que les membres du CENS peuvent le consulter.

La séance est levée à 17h05